

Réunion du Comité Syndical du 23 mars 2021

Effectif légal du conseil syndical : 64

Nombre de Conseillers en exercice : 64

Nombre de conseillers présents ou représentés : 52

Nombre de votant : 46

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20210323-704-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2021

Convoqué le 11 mars 2021, le conseil syndical s'est réuni le 23 mars 2021 à 18h00, en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

101^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Alain DÉAT
Monsieur Gérard DUBOIS
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Sylverin KEMMOE
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Christine MANDON
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur François REPOLT
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Bruno VALADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Nicolas WEINMEISTER
Monsieur Charles BRAULT
Madame Béatrice ROUGANNE

Monsieur Claude AUBERT
Monsieur José BELDA
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Antoine DESFORGES
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Madame Christine LECHEVALLIER
Monsieur Christian MÉLIS
Madame Danielle MISIC
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Christine PACAUD
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur GILLES VESCOVI
Monsieur Pierrick BELLAT
Monsieur Daniel JEAN
Monsieur Pierre SABATIER

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Marcel ALÉDO	à	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Philippe CARTAILLER	à	Monsieur Alain DÉAT
Monsieur Cédric MEYNIER	à	Monsieur Alain DESFORGES
Monsieur Pierre PÉCOUL	à	Monsieur Christian MÉLIS
Madame Mina PERRIN	à	Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Laurent THÉVENOT	à	Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES	Monsieur Marcel ALÉDO
Monsieur Jérôme AUSLENDER	Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Frédéric BONNICHON	Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Alain CAZE	Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Madame Nathalie DOS SANTOS
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Michel LACROIX	Monsieur André MAGNOUX
Monsieur Dominique MARQUIE	Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Pierre PÉCOUL	Madame Mina PERRIN
Monsieur Gilles PÉTEL	Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Jérôme PIREYRE	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Denis ROUGEYRON	Monsieur Laurent THÉVENOT

Agence d'Urbanisme Clermont Métropole Convention 2021

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 09 octobre 2003, le Grand Clermont a choisi d'adhérer à l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole.

Depuis cette date une cotisation annuelle est fixée et l'Agence d'urbanisme intègre dans son programme mutualisé annuel les besoins du Grand Clermont.

En 2021 en plus du programme général mutualisé dont les observatoires, les travaux de l'Agence d'urbanisme seront centrés sur :

URBANISME

- Elaboration et animation de la démarche « Demain Le Grand Clermont ». Sur la base de diagnostics territoriaux, engager des réflexions sur les transitions majeures du grand territoire : économie, autonomie alimentaire et énergétique, développement durable... Ces réflexions s'inscrivent dans un processus ouvert de type communautés apprenantes, avec l'ensemble des acteurs du territoire, et donnera lieu à la rédaction du projet du territoire du Grand Clermont.
- Participation de l'Agence d'urbanisme aux travaux de suivi du DAAC du Grand Clermont menée par la CCIT63.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

- ➔ Animation d'un observatoire alimentaire territorial (chiffres clés, (économie agricole, surfaces agricoles, emploi...)) et cartographie du système alimentaire sur la base d'indicateurs à définir visant à rendre plus lisible les objectifs du PAT et à permettre son évaluation.

ECONOMIE

- ➔ Travaux en collaboration Pôle Métropolitain/ Grand Clermont sur la réflexion visant à définir les conditions d'accueil de l'industrie du futur.

La participation du Grand Clermont pour l'année 2021 s'élèverait à 150.000,00 €, sachant que 70 % de cette somme serait versée à la signature de la convention et que le solde serait assujéti à un bilan conjoint en fin d'année. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2020.

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée Délibérante de se prononcer sur ce programme afin de signer une convention entre l'Agence d'Urbanisme et le PETR Grand Clermont pour l'année 2021.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver le programme de travail 2021 de l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole pour le PETR du Grand Clermont,**
- **d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention entre l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole et le PETR Le Grand Clermont pour l'année.**

ADOpte à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, jeudi 25 mars 2021.

**Dominique ADENOT,
Président.**

